AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-4-74 741142

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pelissier

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 *63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX*

ABONNEMENT ANNUEL

30,00 F

BULLETIN N° 8 - 19 AVRIL 1974.-

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE.- (Poiriers et Pommiers)

La protection assurée par le dernier traitement conseillé dans le bulletin du 8 Avril va devenir insuffisant, alors que des contaminations primaires importantes sont à redouter en cas de période favorable.

Il est conseillé de renouveler la protection dans tous les vergers.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre l'Oïdium, les Chenilles défoliatrices, les Mineuses du feuillage, les Pucerons.

MONILIA DES ARBRES A FRUITS A NOYAU.-

Comme il a été indiqué dans le précédent bulletin, effectuer un traitement à la fin de la floraison avec un produit à base de bénomyl, de folpel, de mancozèbe, de méthylthiophanate, de thiabendazole ou de thirame.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre les Chenilles défoliatrices, les Pucerons.

ARAIGNEES ROUGES.- (Panonychus ulmi)

De nombreux oeufs de Panonychus ulmi sont éclos. (plus de 50 % par endroits).

Sur les essences fruitières intéressées, si l'importance de l'invasion la justifie, intervenir, de préférence, avec un produit acaricide spécifique (consulter le bulletin n° 3).

NOTA.- Sur les arbres en fleurs, ne pas utiliser de pesticides susceptibles de détruire les Abeilles.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'ASPERGE.- Vol en cours.

Dans les Aspergeraies en voie d'établissement, ne pas négliger la lutte contre cet insecte (pour les produits à utiliser, consulter le bulletin n° 3, page 6).

Clermont-Ferrand, le 19 Avril 1974.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :

P. DENIZET.

P 366

Tirage n° 890 du 19 Avril 1974.

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : L. BOUYX